



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.



Programme des Nations Unies  
pour l'environnement

+41 22 919 41 50  
+41 22 919 41 60  
postbox@ipu.org

Chemin du Pommier 5  
1218 Le Grand-Saconnex  
Genève – Suisse  
www.ipu.org

## Bulletin thématique

Février 2019

# Les nuances du vert : présentation du concept d'économie verte à l'intention des parlementaires

Toutes les formes de production et de consommation ont un impact direct sur l'environnement notamment en termes de pollution, de déchets et d'épuisement des ressources, et donc il y a des conséquences sur le bien-être humain et des coûts économiques. Parallèlement, toute activité économique dépend des ressources et des services qui proviennent de la nature. Aucune économie n'est viable si elle détruit sa propre base de ressources.

Le concept d'économie verte a été développé pour saisir cette relation bidirectionnelle entre l'économie et l'environnement. En pratique, ce concept n'est pas facile à mettre en œuvre. Par ailleurs, il existe un risque de réduire l'économie verte à un simple ensemble de politiques environnementales. De nombreuses nuances de vert composent le tableau complexe de l'économie verte. Au fur et à mesure que l'intérêt pour ce modèle économique s'accroît, il est nécessaire de clarifier le concept et de familiariser les décideurs-clés, tels que les parlementaires, avec les façons dont il peut s'appliquer dans différents contextes nationaux.

Conformément au partenariat entre ONU-Environnement et l'UIP, le présent bulletin thématique vise à aider les parlementaires à comprendre les principes de base de l'économie verte et des politiques nécessaires à la transition vers celle-ci.

## Introduction

Le modèle économique classique, axé sur des niveaux croissants de consommation et de production, n'est plus viable. Au plan mondial, la croissance économique entraîne une exploitation des ressources naturelles renouvelables (forêts, eau, etc.) trop rapide pour que celles-ci puissent se régénérer et elle accroît l'utilisation des ressources naturelles limitées (minéraux, huile, etc.) selon un taux dépassant les capacités de la planète. La hausse mondiale des températures et du niveau des mers, la pollution de l'air et l'acidification des océans, la désertification, la déforestation et le taux d'extinction des espèces, tous ces facteurs montrent que les activités humaines bouleversent de manière irréversible l'ordre naturel de notre planète.

Ces effets, et leur impact en matière de santé étant donné la dégradation et la pollution de l'environnement, frappent en premier les membres les plus pauvres et les plus vulnérables de notre société. Bien que ce modèle économique de croissance ait permis de générer de la

richesse et de contribuer au développement humain dans beaucoup de pays, ils sont encore plus nombreux à rester dans la pauvreté, les générations futures étant exposées aux risques et aux coûts d'une consommation et d'une production non durables. Ce modèle ne répond donc pas aux besoins humains et écologiques. Avec le type actuel d'économie, ce problème va en outre s'aggraver étant donné la croissance prévue de la population au cours du siècle.

Si nous voulons éviter la dégradation et l'épuisement complet des ressources nécessaires à la vie, le monde ne doit plus rechercher la croissance économique à tout prix. Il est nécessaire de passer à un modèle économique qui laisse plus de place au bien-être des populations, soit plus durable, plus socialement inclusif et équitable, et préserve les ressources naturelles de notre planète au lieu de les épuiser.

L'économie verte représente une solution aux problèmes de viabilité sans précédent auquel le monde fait face actuellement.

## L'économie verte

Une économie verte inclusive est une économie à faibles émissions de carbone, efficace et propre dans sa production, mais aussi inclusive dans sa consommation et ses résultats, basée sur le partage, la circularité, la collaboration, la solidarité, la résilience, les opportunités et l'interdépendance<sup>1</sup>.

L'économie verte permet de passer du modèle classique de croissance systématique à un modèle dans lequel le bien-être des populations s'accroît au sein d'une économie socialement inclusive, économe en ressources et sobre en carbone. Plus simplement, l'économie verte vise à faciliter le découplage entre économie et environnement de sorte que production et consommation restent dans les limites de la capacité de la planète, terme désignant généralement leur capacité à générer leurs propres ressources et absorber la pollution et les impacts environnementaux des activités humaines.

L'économie verte vise à une réduction drastique des déchets et à une limitation des ressources et de l'énergie allouées à la consommation et à la production, en particulier par le développement de nouvelles technologies et de processus innovants (le principe *d'efficacité*). A des stades plus avancés de développement, l'économie verte vise également à garantir que les gains d'efficacité réalisés par l'économie ne sont pas réduits à néant par des niveaux trop importants de consommation et de production (le principe de *suffisance*<sup>2</sup>).

En termes pratiques, cette définition de l'économie verte englobe les points suivants :

- méthodes et moyens pour réduire, réutiliser et recycler autant que possible la production économique (biens de consommation ainsi que biens d'investissement, par exemple les machines et les équipements),
- investissements à fort coefficient de capitaux dans les énergies renouvelables (par ex. le solaire, l'éolien, la géothermie) et dans les biens publics favorisant un usage commun (par ex. les transports en commun) par opposition à la propriété individuelle (par ex. les voitures particulières),
- changements de politiques pouvant être réalisés à moindre coût pour la population et règles pour mieux assurer un usage équitable des ressources environnementales (par ex. règles de rendement énergétique pour l'industrie automobile, taxe sur la consommation électrique au-delà d'un certain niveau),
- lois et politiques économiques permettant de répartir plus équitablement les gains de productivité et soutenant l'emploi et les revenus (par ex. lois pour protéger les droits des ouvriers à la négociation),
- réformes de la politique fiscale afin d'intégrer les coûts externes (c'est-à-dire le coût environnemental réel de tout ce qui est produit) tout en mobilisant les ressources publiques pour les investissements verts et en orientant le comportement des producteurs et consommateurs vers le développement durable,
- nouveau système de comptabilité environnementale prenant en compte, dans l'économie, les coûts externes environnementaux ainsi que de nouveaux indicateurs de développement durable et de bien-être des populations comme alternatives au Produit intérieur brut (PIB)<sup>3</sup>.

La transition vers une économie verte peut faire avancer le programme mondial de développement durable en ouvrant la voie à l'éradication de la pauvreté et en favorisant la mise en œuvre des Objectifs de développement durable<sup>4</sup>.

Cette transition est déjà en cours, bien que de nombreux problèmes entravent ses progrès. Beaucoup de pays prennent des mesures, ou en ont déjà pris, pour réformer leurs structures juridiques et de gouvernance en vue d'y inclure des lois et des politiques orientées vers l'économie verte.

# L'économie verte et le développement durable

On peut définir le développement durable comme la synthèse d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux intégrés dans un cadre cohérent de développement. Dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, en 2012, intitulé «L'avenir que nous voulons», les gouvernements ont confirmé le rôle de l'économie verte dans la mise en œuvre du développement durable et ont reconnu que, si l'on ne changeait pas de modèle économique, les objectifs du développement durable resteraient hors de portée.

L'émergence de l'économie verte a déjà renforcé l'engagement mondial en faveur du développement durable et a servi de catalyseur au renouveau des politiques nationales à cet égard. En 2016, 80 pays avaient pris des mesures pour accélérer leur transition vers une économie verte<sup>5</sup>, bien que l'ampleur et l'impact de ces mesures varient beaucoup d'un pays à l'autre.

## Economie verte et autres modèles complémentaires

Comme mentionné plus haut, l'économie verte est un modèle économique complexe qui exige beaucoup plus qu'une solution technologique ou un simple ensemble de politiques environnementales. De plus, l'économie verte ne peut se réduire à des concepts populaires tels que l'économie collaborative, l'économie circulaire ou l'économie solidaire. Néanmoins, ces concepts jouent un rôle complémentaire important en mettant en lumière différents aspects de l'économie verte.

### Economie collaborative

L'économie collaborative désigne un mode de consommation et de propriété permettant de mettre à disposition d'un grand nombre de personnes des biens dont la propriété est individuelle (par ex. voitures, maisons, outils de travail). Ce type d'économie repose sur l'ancien usage du partage de services proposés par des acteurs publics ou privés (par ex. transports publics, services locaux de taxis, services de logements à louer), la principale innovation étant l'utilisation de plates-formes en ligne facilitant la consommation de ces biens par le plus grand nombre. Le postulat de l'économie collaborative est que de nombreux biens, dont la propriété est individuelle et qui requièrent souvent des sommes importantes à l'achat, ne sont pas pleinement utilisés et restent inactifs sur de longues périodes, alors qu'ils pourraient être beaucoup plus utiles si on les mettait à disposition d'autres personnes.

Avantage de cette approche: elle permet de mieux amortir le coût d'achat initial des biens partagés. En outre, ceux qui utilisent ces biens ont moins besoin de les acquérir, ce qui entraîne une moindre production de ceux-ci et des économies pour les consommateurs.

Bien que les avantages environnementaux et sociétaux de l'économie collaborative soient bien identifiés, en pratique, ces avantages sont beaucoup plus difficiles à quantifier. La promotion de l'utilisation partagée doit naturellement réduire la demande d'exploitation en ressources mais des recherches ont montré que, dans certains cas, elle peut entraîner une augmentation de la consommation personnelle car les biens sont plus immédiatement disponibles à moindre coût (pour chaque utilisation). A cet égard, une analyse empirique plus poussée est nécessaire avant de tirer des conclusions concrètes.

L'économie collaborative peut assurément permettre la jouissance de biens de consommation à un niveau de revenu moindre, tout en contribuant peut-être à réduire la production puisque de plus en plus de biens existants sont utilisés par un nombre croissant de gens. Ce constat a de nombreuses implications mais le plus important porte sur la création d'emplois: si de nouveaux postes sont créés, beaucoup plus sont perdus étant donné que la production globale en nouveaux produits et biens se trouve réduite.

### Economie circulaire

L'économie circulaire s'écarte radicalement du modèle de production et de consommation linéaire, qui se résume à «extraire-fabriquer-jeter». Mis en œuvre d'abord pour gérer les circuits des déchets urbains et industriels, les principes de ce modèle sont désormais appliqués dans divers secteurs, comme l'exploitation minière et la production alimentaire.

L'économie circulaire est centrée sur le processus de production et elle applique le principe du recyclage à toute l'économie. Ce modèle encourage la remise en état, la régénération et la réutilisation des matériaux, il met en avant la gestion efficace et durable des ressources naturelles dans tout leur cycle de vie. Ainsi, on limite la demande en nouvelles ressources et énergies tout en réduisant les contraintes subies par l'environnement en matière d'extraction, d'émissions de carbone et de production de déchets. L'économie circulaire dépend pour une large part de la conception des produits car celle-ci permet de prolonger leur durée de vie quasiment indéfiniment en remplaçant chacun de leurs constituants lorsqu'ils tombent en panne ou deviennent obsolètes.

A l'instar de l'économie collaborative, l'économie circulaire peut induire un effet négatif sur les créations d'emplois en réduisant la production et la consommation de nouveaux biens.

## Economie solidaire

L'économie solidaire repose sur l'action d'entreprises collectives, à but non lucratif et régies démocratiquement qui soutiennent les principes de l'autonomisation, de l'égalité dans toutes ses dimensions et de l'inclusivité. Ce modèle prévoit des initiatives telles que les coopératives de logement, le jardinage urbain, les programmes de troc et les écovillages.

Ce modèle repose sur l'idée que toutes les économies doivent soutenir et servir le développement humain, comme en atteste l'expression bien connue «les gens d'abord, les profits après». L'économie solidaire vise à transcender les relations traditionnelles employé-employeur grâce aux principes d'autodétermination et de coopération, tout en s'appuyant sur d'autres modes de vie, de production et de consommation.

Le plus souvent, mais pas exclusivement, l'économie solidaire tend à promouvoir et impliquer les petites et moyennes entreprises étroitement liées au contexte local. Bien qu'un grand nombre de ces entreprises soit à but lucratif, les bénéfices issus de leurs activités profitent en général directement aux producteurs et aux consommateurs. Au plan mondial, l'économie solidaire se caractérise par des mouvements comme le commerce équitable, qui garantit que les producteurs (par ex. les producteurs de café) des pays en développement perçoivent une juste part et que les productions se font de manière durable (par ex. les fèves de café).

Bien que pouvant potentiellement réduire l'empreinte environnementale, en particulier lorsqu'elle repose sur la production locale ou sur les produits issus d'une exploitation durable, l'économie solidaire est principalement axée sur les aspects sociaux de l'activité économique, sur la démocratie de proximité et sur l'autonomisation. En d'autres termes, la poursuite de ces objectifs peut se faire quelles que soient les considérations écologiques.

## Obstacles courants empêchant la transition

Le modèle économique actuel, centré sur la croissance, se décline depuis longtemps dans les politiques économiques nationales et internationales<sup>6</sup>. Tout écart radical par rapport à ce statu quo posera donc des problèmes considérables et uniques, qu'il s'agisse des pays développés ou en développement, et il faudra repenser en profondeur les modes de consommation et de production, les politiques d'emploi et d'investissement ainsi que la relation sous-jacente entre les hommes et la nature<sup>7</sup>. Les obstacles juridiques, réglementaires et institutionnels à ces changements devront être levés et des politiques d'encouragement vers l'économie verte devront être mises en avant.

Le passage à des politiques du bien-être ne se fera pas sans mal car la route n'a pas encore été complètement balisée. Il faudra de l'audace.

Communiqué de Quito, adopté par la 128ème Assemblée de l'UIP à Quito, 27 mars 2013<sup>8</sup>

Un changement de cap sera nécessaire en ce qui concerne les investissements puisqu'un grand nombre des solutions de l'économie verte (mais pas toutes) sont d'emblée à fort coefficient de capitaux. Les coûts initiaux importants des investissements dans les énergies renouvelables et les infrastructures vertes représenteront, en particulier, un défi fondamental pour les marchés et les gouvernements, lesquels sont traditionnellement tournés vers les performances et les retours sur investissement, mesurés sur le court terme. Un grand nombre des mesures permettant ce changement de modèle repose sur une prise en compte des coûts externes dans le prix de vente, ce qui contribuera à orienter les consommateurs vers des produits et services plus efficaces. Simultanément, ces mesures devront débloquer des capitaux d'investissement pour l'économie verte.

L'aspect le plus important de la transition vers une économie verte est peut-être son effet sur l'emploi. D'une part, la transition va générer des emplois totalement nouveaux dans tous les secteurs de l'économie (par ex. l'agriculture, l'énergie, la fabrication, les services et la gestion des déchets) mais, d'autre part, un grand nombre d'emplois seront perdus, en particulier avec les nouvelles technologies économes en main-d'œuvre. Des réponses politiques existent pour limiter les effets de ce cercle vicieux et assurer un partage plus équitable du travail disponible ainsi qu'une répartition plus efficace du pouvoir d'achat dans toute l'économie.

## Pays développés

Pour les pays développés, les difficultés qui résultent du changement de modèle ne concerneront pas tant la capacité mais plutôt la volonté d'accepter une évolution radicale. L'empreinte écologique<sup>9</sup> montre que tous les pays développés vivent bien au-dessus de leurs moyens naturels et compensent la différence avec certaines des ressources naturelles disponibles dans les pays en développement<sup>10</sup>. Représentant plus de 75 pour cent de la consommation mondiale et 41 pour cent des émissions mondiales de dioxyde de carbone<sup>11</sup>, les pratiques sociales non durables des consommateurs à hauts revenus vont demander de profonds bouleversements des modes de vie. Il incombe donc tout particulièrement à ces pays de mettre en œuvre des mesures ambitieuses, visant à réduire les pratiques de gaspillage en matière de consommation et de production, et de basculer toute l'économie sur une voie durable.

Globalement bien dotés en capitaux, les pays développés peuvent montrer la voie et investir massivement dans les biens publics, notamment les écoles, la connectivité à Internet, les

centres culturels, les centres de remise en forme, les transports publics et bien plus, ceux-ci pouvant beaucoup améliorer le bien-être des populations, pour un coût relativement faible (pour chaque usager) et convenant à tous. Simultanément, des technologies et des méthodes de production complexes étant de plus en plus appliquées, les pays développés devront s'attaquer aux conséquences des suppressions d'emplois par le biais de programmes de partage du travail et de mesures de protection sociale accrue, notamment grâce à un revenu minimum garanti pour tous les citoyens.

## Pays en développement

Les pays en développement représentent la grosse majorité de la croissance mondiale prévue, au cours des 30 prochaines années, pour les revenus, les infrastructures et la population. Ces pays réalisent actuellement des excédents en matière d'actifs écologiques à leur disposition parallèlement à un déficit en ce qui concerne leur développement humain<sup>12</sup>. Ils font face à un double défi : d'une part, conserver une empreinte écologique relativement faible alors que le développement économique doit être continu pour répondre aux besoins de plus d'un milliard de personnes, qui vivent toujours dans l'extrême pauvreté et ne bénéficient pas de services de base comme la santé, l'eau et l'éducation, et, d'autre part, ils doivent améliorer les conditions de vie de la population dans son ensemble. Les limites des capacités financières et le manque d'information sont des facteurs qui entravent d'autant plus la transition de ces pays vers l'économie verte.

Toutefois, ce double défi représente également, pour les pays en développement, l'opportunité de mettre rapidement en œuvre une croissance économique durable, inclusive et écologiquement efficace, tout en évitant le modèle socio-économique non durable qui s'est imposé dans les pays développés.

Ces pays peuvent considérablement améliorer le bien-être des populations sans accroître leur empreinte écologique. Étant généralement peu dotés en capitaux, ils peuvent réaliser d'importantes avancées en mettant en œuvre les nombreux changements législatifs et réglementaires, qui représentent un coût relativement faible, dont il est question dans ce document. D'autre part, les pays en développement doivent accroître leurs revenus et mobiliser davantage d'investissements privés afin de soutenir un développement économique générateur d'emplois.

## Actions concrètes pour les parlementaires

Voici une liste d'actions concrètes, reposant sur les trois piliers du développement durable, à savoir l'économie, le social et l'environnement, que les parlementaires doivent prendre en compte, dans les pays développés ou

en développement, pour permettre une transition vers l'économie verte :

- **Réorienter les dépenses publiques vers la promotion des investissements verts et l'utilisation rationnelle des ressources.** Les parlementaires peuvent voter des lois transférant les dépenses publiques et les investissements des activités polluantes et exigeantes en ressources vers les infrastructures vertes (par ex. usines de recyclage, chemins de fer), l'énergie renouvelable (par ex. solaire, éolien), les sciences, la recherche et le développement pour une consommation et une production plus efficaces et les biens publics (par ex. écoles, dispensaires, centres sociaux, transports publics, connectivité à Internet). Pour être efficaces, ces lois doivent couper les subventions publiques de l'industrie des énergies fossiles ou bien mettre en place des taxes ou d'autres mesures pour décourager l'utilisation des carburants fossiles. Des lois peuvent également exiger que les marchés publics respectent les pratiques vertes et que les fonds publics servent à une économie verte sobre en carbone.
- **Promouvoir des lois et réglementations nationales pour mobiliser des capitaux destinés aux investissements verts.** Les lois doivent permettre aux gouvernements de lever des fonds pour les investissements verts (notamment par des taxes, des droits ou l'émission d'obligations vertes). Des lois encourageant des opportunités de financement multilatéral et d'investissement dans les pays, en ce qui concerne l'économie verte, peuvent également être élaborées afin que les pays puissent disposer de nombreux financements (surtout les pays en développement), outre le financement public. Ce processus inclurait une législation permettant de décider si des fonds privés sont alloués, et selon quelle ampleur, aux activités contribuant à l'économie verte, en prenant en compte les objectifs de profit de la plupart des entreprises privées.
- **Renforcer les processus nationaux environnementaux et de planification.** Ce point inclut la définition d'exigences légales pour mener des Évaluations stratégiques environnementales (ESE) portant sur les projets d'accords internationaux relatifs au commerce et aux investissements et sur les projets d'infrastructures publiques, afin d'évaluer leur impact et de s'assurer que ceux-ci sont prévus en concertation avec les parties prenantes concernées afin de répondre efficacement, le plus tôt possible, aux impacts prévisibles. Cela requiert également des Évaluations de l'impact sur l'environnement (EIE), à effectuer avant les projets importants du secteur privé, et l'obligation de faire supporter aux pollueurs les coûts des dégradations environnementales. Des règles d'urbanisme peuvent être votées ou amendées afin de mettre en place des niveaux optimaux de densité urbaine, créer des quartiers mixtes résidentiels et professionnels, et encourager la production et la consommation locales.

- Voter des lois qui favorisent les pratiques durables de production et consommation.** Ce point implique une législation permettant de favoriser l'application du principe du pollueur-payeur<sup>13</sup>, d'optimiser les pratiques du type Réduire, Réutiliser et Recycler dans tous les secteurs de l'économie, d'ajouter des informations environnementales pertinentes sur les étiquettes des produits (éco-étiquetage), de promouvoir la mise en œuvre de systèmes de gestion environnementale et d'audits internes de tels systèmes, et de rendre l'éducation à l'environnement obligatoire dès les premières années d'étude. Il conviendrait d'envisager d'appliquer des mécanismes financiers axés sur le marché, par exemple des subventions et des taxes pour encourager l'adhésion et réduire les coûts de mise en conformité avec ces lois.
- Mettre en place une réforme du marché du travail.** Une telle réforme, pour rendre abordable l'éducation, la formation spécialisée, le perfectionnement des compétences ou la requalification, est susceptible de réduire les inégalités sociales pour les employés marginalisés et faiblement qualifiés, en facilitant leur accès à des opportunités d'emplois verts (par ex. dans les secteurs des énergies propres ou des déchets), étant donné l'abandon d'un nombre croissant d'industries polluantes. Dans les pays à hauts revenus, cette réforme peut se décliner dans la législation afin de réduire les temps de travail et d'encourager le plein emploi moyennant des niveaux relativement faibles en nouveaux investissements productifs. Ainsi, le bien-être des populations s'en trouvera accru car davantage de temps pourra être consacré à la famille, à la vie locale et à la formation, et la pression dans toute la société sera moindre.
- Réguler la finance et promouvoir des politiques soutenant le secteur productif.** La financiarisation de l'économie, et sa tendance inhérente à la spéculation financière, peuvent avoir un impact négatif sur l'économie réelle des employés et des producteurs. Des lois susceptibles de limiter la spéculation financière et de réduire les risques des investisseurs et des épargnants peuvent contribuer à stabiliser globalement l'économie tout en réorientant des ressources vers le secteur productif. Cette démarche peut ainsi contribuer à augmenter les capacités des investissements dans l'économie verte. Un impôt sur les transactions financières peut, par exemple, accroître les revenus pour les investissements dans les biens publics et les infrastructures.
- Encourager d'autres modèles d'entreprises.** Le modèle d'entreprise en vigueur s'articule sur la notion de profit. Les grandes entreprises, en particulier, ont besoin de faire gagner suffisamment de dividendes à des actionnaires souvent distants n'ayant que peu de contrôle sur les décisions et aucune responsabilité spécifique en ce qui concerne les résultats sociaux et environnementaux. Un vaste panel de lois et réglementations est disponible pour promouvoir d'autres modèles d'entreprises qui soient plus enracinées dans le contexte local, plus étroitement liées aux producteurs et consommateurs qui seront donc plus sensibles aux impacts environnementaux des activités. Cela inclut des coopératives appartenant à leurs employés, des coopératives de consommateurs ou des entreprises communautaires, lesquelles sont moins orientées sur le profit et plus sur des objectifs sociaux, comme la création d'emplois, la production durable et des modes de vie sains.
- Défendre des lois qui élargissent et renforcent les droits d'accès à l'information et à la participation du public aux processus décisionnels.** Définir un droit légal d'accès aux informations environnementales, et un droit des acteurs pertinents à participer aux processus décisionnels, permettra d'accroître considérablement la sensibilisation et l'éducation du public, tout en engendrant un changement des pratiques des consommateurs et des comportements sociétaux.
- Définir des régimes de contrôle et d'évaluation permettant d'assurer la transparence et la responsabilisation.** Des lois peuvent définir, ou permettre de définir, des références et des objectifs spécifiques et quantifiables afin d'assurer le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre des initiatives de l'économie verte. Des lois peuvent identifier des institutions indépendantes, investies d'une autorité suffisante et disposant des ressources adéquates, pour contrôler et évaluer l'action du gouvernement, les résultats étant mis à disposition du public.
- Demander l'institutionnalisation des principes de la comptabilité environnementale et des nouvelles mesures du progrès.** Le coût environnemental de la consommation et de la production (coûts externes) doit être pris en compte sur le marché ainsi que dans le système national de comptabilité. En particulier, le Produit intérieur brut (PIB) doit être reformulé pour ne refléter que la production respectueuse de l'environnement, c'est-à-dire en déduisant du calcul les biens et services qui sont produits pour remédier aux coûts externes environnementaux (par ex. traitements médicaux pour les maladies respiratoires liées à la pollution). Comme le PIB ne tient pas compte des nombreux aspects du bien-être des populations intrinsèques à l'économie verte, à long terme, de nouvelles mesures devront être développées et adoptées. Celles-ci peuvent inclure l'empreinte écologique ([www.footprintnetwork.org/our-work/ecological-footprint/](http://www.footprintnetwork.org/our-work/ecological-footprint/)), qui peut s'appliquer aux pays comme aux individus, ainsi que divers indicateurs du bien-être, comme l'Indice du bonheur humain du Sustainable Development Solutions Network (<http://worldhappiness.report/>).

Pour toutes ces actions, les parlements devront contrôler étroitement la politique du gouvernement et exercer pleinement leur pouvoir législatif. L'économie verte transcendant tous les domaines politiques, il se peut que les parlements aient à développer leurs méthodes de travail et les structures de leurs commissions afin de renforcer la coordination et d'assurer la cohérence des politiques, lois et réglementations nationales, notamment celles indiquées ci-dessus. En particulier, étant donné que l'économie verte ne peut réussir qu'avec le soutien de tous les secteurs de la société, les parlements et les parlementaires sont encouragés à collaborer étroitement avec toutes les personnes concernées, qu'il s'agisse de consommateurs, d'employés ou d'entrepreneurs, pour garantir que leurs préoccupations soient entendues et vraiment prises en compte dans le processus décisionnel.

## Notes

- 1 Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Uncovering Pathways towards an Inclusive Green Economy: A Summary for Leaders* (PNUE, 2015). Voir également Programme des Nations Unies pour l'environnement, *Green Economy: Developing Countries Success Stories* (PNUE, 2010).
- 2 Le principe de suffisance n'est pas universellement accepté mais il est présenté ici pour permettre une compréhension globale de l'économie verte. Ce principe découle de la notion selon laquelle, à long terme, il ne suffit pas de réduire les impacts environnementaux de la production et de la consommation pour découpler l'économie de l'environnement (dans l'absolu) si l'on ne maîtrise pas la croissance globale. Par exemple, accroître le rendement énergétique des voitures n'aura que peu d'effets si le marché mondial automobile connaît une forte expansion du fait d'une intensification de la construction routière et d'un accroissement du nombre de personnes se déplaçant sur de longues distances. Au cœur du principe de suffisance, on trouve l'idée que, au-delà d'un certain niveau de développement, l'augmentation de la production et de la consommation n'implique pas un bien-être supérieur des populations et n'est pas viable étant donné les limites finies de la planète.
- 3 Le PIB ne mesure que la valeur monétaire totale des biens et services produits. Ainsi, le progrès est évalué de manière faussée pour plusieurs raisons : le PIB mesure les « aspects positifs » (par ex. la construction de nouvelles infrastructures) comme les « aspects négatifs » (par ex. le matériel militaire, les traitements médicaux des maladies liées à l'environnement), il suppose que le bien-être des populations s'améliore proportionnellement à la production, il n'inclut pas la valeur du travail impayé, notamment du travail bénévole ou des travaux ménagers, en dépit de leur utilité sociale, et il ne prend pas en compte la valeur des loisirs.
- 4 Il y a 17 Objectifs de développement durable : 1) Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde, 2) Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable, 3) Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, 4) Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie, 5) Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles, 6) Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable, 7) Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable, 8) Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous, 9) Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation, 10) Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, 11) Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables, 12) Établir des modes de consommation et de production durables, 13) Prendre d'urgence

## Conclusion

L'économie verte est une voie indispensable pour atteindre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux interdépendants du développement durable. Par essence, ce modèle économique demande que soit repensée la signification même du développement et du progrès humains comme quelque chose de plus que l'accumulation matérielle, aussi importante que puisse être ce critère. Lorsqu'elle est pleinement mise en œuvre, l'économie verte peut conduire à un ordre social plus équitable, à des modes de vie plus épanouissants et à une relation plus symbiotique entre les hommes et la nature.

En tant que décideurs et leaders d'opinion, les parlementaires peuvent jouer un rôle décisif dans la transition vers une économie verte dans leurs pays respectifs. Tous les parlements peuvent contribuer à ce processus. Il n'y a pas de limite à ce que la volonté politique peut faire.

- des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, 14) Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, 15) Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité, 16) Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous, et 17) Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser. Pour plus d'informations sur chaque objectif, voir le document [www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&Lang=F).
- 5 Jeremy Tamanini, Dual Citizen LLC, *The Global Green Economy Index 2016: Measuring National Performance in the Green Economy* (5<sup>ème</sup> édition, Dual Citizen LLC 2016) 3.
  - 6 C'est dans les années 50 que les pays développés ont commencé à mettre l'accent sur la croissance comme principal objectif de la politique économique. Dans les décennies antérieures, la politique économique visait surtout à créer des emplois. Le modèle actuel n'est donc pas immuable et il peut être proactivement changé pour répondre à la nouvelle vision de l'économie verte.
  - 7 Pour plus d'informations sur la relation entre les gens et la nature, visiter la page [www.harmonywithnatureun.org](http://www.harmonywithnatureun.org)
  - 8 Union interparlementaire, Communiqué de la 128<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP qui s'est tenue à Quito (Equateur), en mars 2013, sur le thème : D'une croissance débridée à un développement maîtrisé « Buen vivir » : nouvelles approches, nouvelles solutions.
  - 9 Ce concept implique que l'on mesure la différence entre l'environnement naturel disponible pour les gens et celui qu'ils consomment en réalité.
  - 10 [www.footprintnetwork.org/our-work/ecological-footprint](http://www.footprintnetwork.org/our-work/ecological-footprint)
  - 11 Banque mondiale, *Inclusive Green Growth: The Pathway to Sustainable Development* (Banque mondiale, 2012) 2.
  - 12 Le développement humain se définit comme le processus consistant à accroître les libertés et les possibilités des personnes et à améliorer le bien-être de celles-ci. Dans les faits, cela revient à développer les capacités de ces personnes et à leur donner la possibilité de les utiliser. Une mesure standard du développement humain au niveau mondial et par pays est fournie par l'Indice de développement humain (IDH) : [hdr.undp.org/en/content/human-development-index-hdi](http://hdr.undp.org/en/content/human-development-index-hdi)
  - 13 Le principe du pollueur-payeur mentionné ici correspond au Principe 16 de la Déclaration de Rio de 1992 sur l'environnement et le développement.

---

© Union interparlementaire (UIP)

ISBN : 978-92-9142-745-1

Les opinions exprimées dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement la décision ou la politique déclarée de l'Union interparlementaire ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement, et le fait de citer des noms commerciaux ou des procédés commerciaux ne constitue pas une approbation de fait.

Bien que des efforts raisonnables aient été faits pour s'assurer que le contenu de cette publication est exact et correctement référencé, l'Union interparlementaire et le Programme des Nations Unies pour l'environnement n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de son contenu, et ne peuvent être tenus responsables des pertes ou dommages qui pourraient être causés directement ou indirectement par son utilisation ou en raison des informations qui y figurent, notamment sa traduction dans une langue autre que l'anglais.

Pour un usage personnel et non commercial, la reproduction de tout ou partie de cette publication est autorisée à condition que les droits d'auteur et les indications de source soient également copiés et qu'aucune modification ne soit apportée.

Veillez informer l'Union interparlementaire de toute utilisation du contenu de cette publication.

### **Remerciements**

Nous remercions Maria Socorro Manguiat du Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU Environnement) et Alessandro Motter de l'Union interparlementaire (UIP), qui ont préparé cette étude, ainsi que les membres du personnel de l'UIP et d'ONU Environnement qui ont contribué à son élaboration.